

LA LECTURE PUBLIQUE RURALE AU NIGER

QUELLE PLACE POUR LES ANALPHABÈTES ?

La bibliothèque publique est un outil efficace d'information, de formation et de loisir. Des demandes s'expriment partout avec la même urgence et traduisent des aspirations légitimes, mais les moyens de les satisfaire sont tributaires de la volonté politique et de la situation économique des États. En Afrique, l'instabilité politique et les difficultés économiques persistantes placent les besoins culturels au dernier rang et, au sud du Sahara, la plupart des États ne développent guère la lecture publique.

Pourtant des raisons d'espérer existent et des réseaux ambitieux émergent qui sont les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) et les Projets lecture publique de la coopération française (PLP), dont les objectifs sont la mise en place de bibliothèques publiques en milieu rural ou semi-urbain.

Au Niger, il n'existe guère de lecture publique rurale, et on peut s'interroger sur la pertinence des structures proposées. Les Centres de lecture et d'animation culturelle veulent toucher l'ensemble de la collectivité ; par leur conception et leur démarche, les bibliothèques du projet lecture publique ne peuvent atteindre qu'une seule catégorie sociale : les alphabétisés. Les autres, écrasante majorité de la population, en sont exclus !

Selon l'Unesco, la bibliothèque publique « est un outil de développement de la démocratie ». Est-ce possible sans la majorité des citoyens ? Le statut d'analphabète est-il insurmontable pour accéder aux prestations des bibliothèques ? Et ne peut-on en imaginer de nouvelles ?

Le Niger

Pays continental au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Niger est très étendu¹. Les véritables voies de communication ne sont pas les routes, mais les cours d'eau qui sont des bassins de vie, des zones d'attraction et de brassage culturel. Ce pays compte 9,2 millions d'habitants – dont deux tiers ont moins de trente ans – inégalement répartis. Le niveau de vie est l'un des plus bas du monde et la mortalité maternelle et infantile l'une des plus élevées. Huit groupes ethniques se partagent l'espace nigérien² ; sur le plan linguistique, la tendance est au bilinguisme, le français étant la

1. Entourés par le Mali, l'Algérie, la Libye, le Tchad, le Nigeria, le Bénin et le Burkina-Faso, le Niger s'étend sur 1 267 000 km², dont les deux tiers sont désertiques ou semi-désertiques.

2. Les Haoussa (50 %), les Zarma-Songhoy (25 %), les Touaregs (10 %), les Peuls (10 %), les Kanuri, les Toubous, les Arabes et les Gourmantché.

MOUSSA ADAMOU

Service de la lecture
publique, Niamey, Niger

langue officielle de l'enseignement et de l'administration. 83 % des Nigériens vivent en milieu rural qui se caractérise par un centre rurbain (petit centre urbain en milieu rural) et une périphérie rurale³.

Bibliothèques et réseaux de lecture publique

Les plus importantes des bibliothèques de centres culturels sont celles des Centres culturels franco-nigériens. Ouvertes en permanence, lieux de travail et de recherche, elles sont destinées aux scolaires et aux fonctionnaires des villes de Niamey et de Zinder. Elles sont bien pourvues en documents ; des animations et des activités d'appui à la création littéraire et artistique y sont organisées.

Les Centres de lecture et d'animation culturelle donnent aux ruraux l'accès au livre, à l'audiovisuel ainsi qu'à des activités diverses : prêt de jeux, de jouets éducatifs, visionnement de films, accueil de groupes, théâtre, danse, musique. Il y en a douze au Niger, constitués en réseau⁴. Très populaires, mais dans une inquiétante léthargie, ils sont tributaires de l'instabilité socio-politico-économique.

Quant au Projet lecture publique, il est né dans le cadre de la coopération bilatérale France-Niger pour aider au développement de la lecture publique. Il dépend administrativement de la Direction de la Culture et fonctionne sur le principe de la res-

ponsabilité partagée entre l'État et les collectivités territoriales. Confronté à des difficultés techniques et organisationnelles, six bibliothèques seulement sur les vingt prévues étaient réalisées en 1996.

Quelles fonctions pour une bibliothèque rurale ?

Les bibliothèques, mémoires de la communauté, ont pour rôle de gérer et de transmettre le savoir. En fait, elles n'intègrent guère ces fonctions. Le patrimoine des collectivités rurales, qui se compose de la littérature orale, des savoirs traditionnels

**SI LA TRANSMISSION
DE LA LITTÉRATURE
NE POSE PAS DE
PROBLÈME,
CELLE DES SAVOIRS
ET SAVOIR-FAIRE,
QUI SE FAIT DE PÈRE
À FILS, DE MAÎTRE
À DISCIPLE,
EST DIFFICILE**

(histoire, pharmacopée, médecine, botanique...), est menacé. Si la transmission de la littérature ne pose pas de problème, celle des savoirs et savoir-faire, qui se fait de père à fils, de maître à disciple, est difficile. Ceci est un handicap pour l'Afrique dans sa définition des stratégies d'accès pour tous à ce savoir, et dans la gestion d'un double flux d'informations (écrites et orales). Passerelle entre deux mondes étrangers, elle doit être capable de recueillir, conserver et diffuser la culture orale et de permettre l'acquisition et la vulgarisation des connaissances scientifiques, techniques et littéraires modernes.

Rencontre et échange

La bibliothèque répond à une fonction sociale : en Afrique, c'est la bibliothèque « *arbre à palabre* »... Nul ne peut rien contre des publics qui la transforment en lieu de rencontre, envers et contre tout règlement intérieur qui tenterait d'imposer un cérémonial – interdit de parler, de manger... – incompatible avec les réalités africaines.

La bibliothèque est un lieu de travail, la lecture un acte individuel – mais pas aux dépens de la convivialité. Le parti architectural est donc important : des locaux totalement fermés ne se justifient pas. La notion d'espace implique la liberté dans l'imaginaire collectif des sociétés traditionnelles. Si les collections, par sécurité, sont abritées, les espaces de lecture s'aménagent à l'extérieur, sous des hangars ou des paillotes par exemple. La bibliothèque prend ainsi place au cœur de la société, ce qui implique un réaménagement des heures d'ouverture permettant l'accueil de tous – certains publics n'étant disponibles que le soir.

La bibliothèque rurale doit aussi permettre aux artistes locaux de s'exprimer (et d'en tirer profit), aux conteurs, griots, comédiens... de l'animer. Elle s'inscrit dans une politique de valorisation du patrimoine et de diffusion des cultures, étrangères et locales.

Éducation et formation continue

André Maurois a écrit : « *L'enseignement n'est qu'une clé qui ouvre les portes des bibliothèques* ». Mais l'inverse n'est-il pas vrai ? Au Niger, l'absence de bibliothèques scolaires en milieu rural et la situation économique du pays font que les bibliothèques publiques jouent ce rôle. L'appui au système éducatif se fait par l'ouverture du fonds aux ouvrages scolaires et parascolaires, par l'achat en plusieurs exemplaires des œuvres littéraires au programme des lycées et collèges. Souvent l'écolier est « enseignant » pour ses parents, certains manuels du cycle primaire servent aussi bien aux enfants inscrits à l'école qu'aux adultes analphabètes. Les centres de

3. Dans le centre rurbain, se trouvent les principales infrastructures (administrations, écoles, dispensaires, logements pour les « cadres », centres culturels...). La périurbanité est le cadre de vie des paysans, ouvriers, manœuvres, petits commerçants, artisans... Leurs rapports sont surtout administratifs.

4. Leur responsable national est l'interlocuteur direct des autorités de tutelle (l'Agence de coopération culturelle et technique, à Paris, et le ministère de la Culture à Niamey). Animés par le directeur de la Maison de la culture de la localité, un bibliothécaire (le plus souvent bénévole) et un comité de gestion, il est constitué par les représentants de l'administration et des partenaires.

lecture et d'animation culturelle ont intégré cet aspect dans la constitution des collections⁵.

L'intégration des analphabètes

En fonction des missions de la bibliothèque publique en milieu rural, une nouvelle politique d'acquisition satisfaisant les besoins fondamentaux de tous peut être définie en trois mots : identité, universalité, neutralité. L'identité est liée à la mission de revalorisation du patrimoine local ; l'universalité suppose l'acquisition d'ouvrages étrangers destinés à favoriser l'esprit d'ouverture et la tolérance. Quant à la neutralité...

Les enquêtes, menées avant toute implantation, et la définition d'un plan de développement des collections, devront prouver la viabilité de la structure, mais le fait de déterminer *a priori* un nombre de livres (1 200 à 1 800) implique précarité et fragilité. Les autorités se méfient des bibliothèques, par crainte de l'émergence de besoins qu'ils ne pourront pas satisfaire.

L'analphabète, qui ne lit, ni n'écrit, en aucune langue, est plus présent en milieu rural qu'urbain, et surtout chez les femmes (trois cinquièmes des analphabètes). Une Direction nationale de l'alphabétisation a été créée, mais elle se réduit aujourd'hui à l'alphabétisation fonctionnelle inscrite dans les projets de développement rural, tandis que le système éducatif est en pleine décomposition et que les alphabétisés dans les langues nationales perdent leur savoir, faute de pratique.

L'obstacle linguistique

En 1991, il fut décidé d'introduire le haoussa à l'école à côté du français.

5. Cependant certains bibliothécaires s'y refusent, arguant qu'ils ne peuvent prendre en compte les besoins catégoriels, et qu'ils préfèrent privilégier la culture générale, la lecture plaisir. La bibliothèque, pour satisfaire ses utilisateurs et répondre à des besoins de type utilitaire, doit pourtant aussi posséder des ouvrages dans tous les domaines intéressant le milieu rural, des manuels professionnels pour préparer des concours, tests, examens...

Les réactions furent nombreuses. Les minorités ethnolinguistiques, suspicieuses, se sont interrogées sur les véritables motivations de cette décision, qui n'a pas eu d'application. La langue, enjeu capital qui pose des principes identitaires, est au centre d'un débat posé dès les indépendances. Celle du colonisateur – moyen d'accès au progrès scientifique et technique – est devenue officielle, contrairement aux langues nationales, outils indispensables de valorisation du patrimoine culturel. La cohabitation est conflictuelle, et les secondes sont perçues comme aliénées par la première.

Une enquête des services d'alphabétisation du Niger montre que « *les centres d'intérêt des alphabétisés sont en priorité le calcul et le français, jus-*

LANGUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES SE RENCONTRENT ET S'INFLUENCENT MUTUELLEMENT

tifiés par les opérations commerciales et la communication avec les expatriés ». La langue du colonisateur est une donnée incontournable, un outil qu'il revient aux Africains de savoir utiliser. La bibliothèque ne peut pas se substituer aux institutions d'éducation ou d'alphabétisation, mais elle les aidera en facilitant l'accès aux documents pour tous.

Les analphabètes ont recours à l'écrit et à la lecture plus souvent qu'on ne le pense. Pour écrire une lettre ou la lire, ils s'adressent à des personnes ressources – en milieu rural, il s'agit de l'enseignant, l'infirmier, l'élève ou ex-élève qui jouent le rôle de scribe. Ils achètent les journaux et les font lire et traduire : lec-

ture en français, à haute voix, puis traduction en langue nationale, avec commentaires et questions au lecteur. Ainsi, langues nationales et étrangères se rencontrent et s'influencent mutuellement. Le médiateur bibliothécaire, qui peut aider (en collaboration) à la traduction d'ouvrages techniques de base, à la vulgarisation de la documentation scientifique dans les langues nationales, a un rôle à jouer dans cette dynamique sociale.

Dans les grandes villes ou dans certains centres ruraux dotés en électricité, la télévision est très présente⁶. Image et gestuelle y sont très utilisées par les animateurs, les artistes, les hommes politiques, et sont plus commentées que ce qui est dit. Les moyens audiovisuels (écoute et visionnement collectifs) paraissent donc indispensables pour intégrer les analphabètes et des séances doivent être organisées pendant les temps de repos de la population.

La bibliothèque peut utiliser ses moyens propres pour des programmes d'animation : expositions, débats ou conférences (traduits dans la langue principale de la localité). Appuyés sur les ressources locales, ils sont nécessaires pour inciter certains publics spécifiques, principalement les femmes, qui en sont les grandes absentes. Pour attirer les analphabètes, le recours au support ludique – jeux et jouets, traditionnels ou modernes – est également essentiel.

La mise en œuvre de la politique d'intégration

Outre la mise en œuvre de moyens financiers et humains, plusieurs conditions sont à remplir pour proposer une politique d'intégration des analphabètes.

6. Ceux qui en possèdent une la partagent. Des initiatives privées se développent en milieu rural ou dans les quartiers populaires. Le droit de visionnement (25 centimes) reflète le pouvoir d'achat des spectateurs. Certains centres fonctionnent sur ce système : l'esprit de service public prend là un sérieux coup.

Maîtriser les mécanismes d'exclusion

Provenant des rapports de domination et de différence qui existent entre péri-ruralité et centre urbain, les mécanismes d'exclusion sont nombreux et multiformes.

Dans le centre urbain, les fonctionnaires, qui ont salaire, diplômes reconnus, pouvoir lié au statut, cherchent à dominer, par une offre culturelle moderne, érotique pour les analphabètes, par exemple. Leurs pratiques courantes sont les cartes, la pétanque, l'écoute de musique moderne étrangère... alors que dans la péri-ruralité elles sont, pour les personnes âgées, la palabre ; pour les jeunes, jeux, lutte, danses, chants traditionnels, contes et légendes...

La bibliothèque est là pour marier les aspects modernes et traditionnels en maintenant l'équilibre. La faiblesse des centres de lecture et d'animation culturelle vient surtout de la méconnaissance des rapports de force à l'intérieur du milieu rural, alors que le projet lecture publique, dans sa démarche - volontaire ou non - ne sert que les lettrés.

Une autre forme d'exclusion est liée au sexe. Le faible taux de fréquentation des institutions éducatives ou culturelles par les femmes est très inquiétant. Pour les bibliothèques comme pour les écoles, il est quasi nul. Il y a à cela plusieurs raisons : religieuse (la femme musulmane reste à la maison), sociale (le nombre d'enfants empêche de sortir), économique (le poids du travail ne permet pas de loisirs). La bibliothèque ne peut pas bouleverser une situation ancrée dans les mentalités, mais elle peut tenter d'aller vers ce public afin de lui donner des armes utiles à son affranchissement, et pour cela s'exporter sur leurs lieux de rencontre - les sièges d'associations informelles, chez « la mère-de-tontine » (comptable et gestionnaire de la tontine), ou pendant certaines manifestations (baptêmes, mariages...).

Une nouvelle approche

Il s'agit d'impliquer les autorités administratives et coutumières. L'accord des secondes est essentiel, car les paysans ne voient les premières que comme un pouvoir répressif. Les conditions d'appropriation nécessaires à l'aboutissement du projet seront ainsi créées. Il faut aussi intéresser les associations formelles ou non (de femmes, de tontines, coopé-

***LA BIBLIOTHÈQUE
AFRICAINNE DOIT
DEVENIR LE FACTEUR
D'ÉMANCIPATION
DE TOUTE
LA COMMUNAUTÉ
SANS DISTINCTION,
ET EN ACCEPTANT
TOUS LES SUPPORTS
DE DIFFUSION
DE L'INFORMATION,
PROMOUVOIR
LES CULTURES
TRADITIONNELLES
COMME L'ÉCRIT***

ratives...) et, pour définir une stratégie commune, recenser les intervenants extérieurs (organisations non gouvernementales, autres projets).

Une politique de transparence dans la gestion des projets est absolument nécessaire. Les populations veulent savoir si les besoins créés seront satisfaits par la suite. La méfiance est suscitée par ces projets, mal gérés, aussi bien financièrement que dans

leur approche, qui sont des modèles de développement parachutés, véritables rentes pour ceux qui les mettent en œuvre, mais qui, à leur terme (quand ils y arrivent), n'ont aucune incidence significative sur les conditions de vie des populations.

Un autre handicap vient du comportement paternaliste des responsables-animateurs de projets, qui devraient être remplacés par des personnes ressources, dont la langue est celle des populations, et qui soient aptes à mettre en place une politique d'intégration pour l'écoute, l'explication, tout en ayant une gestion rigoureuse et transparente.

Un facteur d'émancipation

Il faut attribuer de nouvelles fonctions aux bibliothèques africaines. Incompatibles avec les réalités du terrain, elles ne sont actuellement que le reflet de la société dont elles sont issues. Si l'Occident est confronté à un problème de gestion de son développement, l'Afrique est toujours à la recherche de la forme de celui qui pourrait lui convenir, et qui n'émanera que de la base.

La bibliothèque africaine doit s'inscrire dans cette philosophie, devenir le facteur d'émancipation de toute la communauté sans distinction, et en acceptant tous les supports de diffusion de l'information, promouvoir les cultures traditionnelles autant que l'écrit. Cela seul permettra la venue des analphabètes.

Une approche responsable des populations exige l'octroi de moyens pédagogiques, humains et financiers nécessaires (qui peuvent être mobilisés par le partenariat) et dépend de la volonté des autorités pour définir le type de structure apte à favoriser l'épanouissement des sociétés africaines. La bibliothèque n'est pas une structure « internationale normalisée », mais un outil qu'il revient à chaque peuple de concevoir en fonction de ses préoccupations.

Août 1997